

Informations sur votre séjour ou déplacement (covoiturage, train), joindre :

Laetitia VAN BOXSOM : 06 80 40 89 81 ou laetitia.vanboxsom@free.fr

Et consulter le lien suivant après inscription : <http://hce.asso.fr/covoiturage>

Encadrement du séjour :

Cécile BORGHINI : 06 07 12 43 20, à joindre en cas d'extrême nécessité.

Matériel à emporter (10 kg maximum)

Couchage : duvet de type montagne (classé « confort » jusqu'à -5°), matelas de camping, couverture de survie, lampe de poche...

Bagages et matériel de randonnée :

- ✓ Pour tous : grand sac (type sac de sport mais pas de valise) gourde, grand sac plastique.
- ✓ Pour les passagers en joëlette, pas besoin de petit sac à dos (affaires de la journée), des sacoches sont à disposition sur la joëlette.
- ✓ Pour les accompagnateurs : chaussures de randonnée indispensables (à ne pas confondre avec des « baskets »), possibilité d'amener une tente de randonnée (2/3 places), sac à dos 40 à 50 l (pour porter les affaires du bivouac), gants type cycliste facultatifs.

Protection contre * le froid : ensemble chaud (haut et bas), vêtements polaires si possible, gants, bonnet, chaussettes chaudes.

* **la pluie et le vent :** cape de pluie, coupe-vent...

* **le soleil :** lunettes, chapeau, crème solaire, stick pour lèvres...

Et puis : médicaments personnels, instruments de musique, carnets de chants, jeux de société, tout ce qui peut servir à l'animation des soirées...

Pour les passagers en joëlette : prenez un fauteuil manuel (non électrique). Vous pouvez, si vous le souhaitez, emporter un casque type cycliste. Ne pas oublier **bassin ou urinal** si vous en avez besoin (surtout pour la nuit). **Attention : vous n'aurez pas accès à votre fauteuil roulant pendant 5 jours sur ce séjour.**

Matériel collectif fourni

Joëlettes, 2 grandes tentes, matériel de cuisine et couverts complets, pharmacie de premiers secours, abri et chaises WC, véhicule pour le transport des bagages d'une étape à l'autre, un âne bâté pour porter le pique-nique et le matériel du bivouac.

Handi Cap Evasion

32 chemin de la Creuzette 69270 Fontaines sur Saône

<http://www.hce.asso.fr>

hce@free.fr



Grand Paradis

Le Parc National du Grand Paradis a succédé à une réserve royale créée par le roi Victor-Emmanuel II en 1856 pour protéger le bouquetin, alors en voie d'extinction. Ce territoire protégé est devenu Parc National en 1922 et est le plus ancien parc national italien. Il a inspiré la création plus tardive du Parc National de la Vanoise qui le jouxte du côté français de la frontière.

S'étagant entre 800 m en bas de la vallée et 4 061m du sommet du Grand Paradis, ses 70 000 hectares offrent forêts, alpages, larges vallées sauvages, glaciers et sommets enneigés, pour le plus grand bonheur des yeux.

Séjour en itinérance avec deux ou trois bivouacs et deux nuits en refuges à des altitudes comprises entre 2 000 et 2800m pour profiter des bijoux et des splendeurs de ce Grand Paradis !

Du 29 juillet au 05 août 2017

Grand Paradis

◆ Rendez-vous :

Début du séjour : samedi 29 juillet 2017 au camping Grivola à Valsavarenche (Italie)

Fin du séjour : samedi 05 août 2017 au camping du Pont Breuil au Pond (Italie)

Localisation : Italie - Grand Paradis

◆ **Accès :** il est **impératif** de respecter l'heure de RdV sur place ou en gare

Par la route : prendre la direction Aoste et à Villeneuve, tourner à droite direction « Valsavarenche ». Après 17km dans un vallon, vous arrivez au camping.

Par le train : ramassage possible (pour ceux qui le demandent) en gare SNCF des Moutiers, le samedi 29 juillet à 12h. Retour par la même gare et prévoir un train après 13h.

◆ Descriptif du séjour :

- Séjour en itinérant
- Hébergement : 3 bivouacs, 1 nuit en refuge, 3 nuits en camping non adapté
- Difficulté : séjour à caractère très montagne, une bonne condition physique est indispensable.

◆ Tarifs

Participants	Tarifs
Personne handicapée en Joëlette (PJ)	300 €
Personne Handicapée Marchant (HM)	150 €
Accompagnateur Actif (AA)	60 €
Simple Accompagnant (SA)	150 €

L'adhésion à l'association (obligatoire) et l'inscription au séjour, doivent être réglées par **chèques distincts**. Les tarifs d'inscription sont tout compris, hormis le voyage jusqu'au départ du séjour.

Pour tous les participants, **la totalité du montant** doit être réglée **lors de l'inscription** (possibilité d'envoyer des chèques à encaissements différés dont la date doit être indiquée au dos de chaque chèque).

➤ Programme :

1^{er} jour : Accueil des participants à 17h, au camping Grivola à Valsavarenche.

2^{ème} jour : Selon l'état du chemin qui mène au col Mento : balade d'acclimatation dans le val ou montée direct au bivouac d'Orvieille.

3^{ème} jour : Après une montée dans la forêt et un pique nique dans des alpages face au sommet du Grand Paradis, nous rejoignons notre 1er bivouac à 2 168m d'altitude au chalet du Parc d'Orvieille. (D+ 650 m)

4^{ème} jour : Grosse journée physique et technique : montée au lac de Djouan sur un chemin plutôt roulant, mais qui devient après le lac, un immense éboulis de grosses pierres. 270m d'une montée tout en marche et passage de pierres, récompensée par le sommet du col de « Mento » duquel nous pourrions admirer le sommet du Grand Paradis, la vallée du lac de Djuan et celle des Alpages de Meyes : petit paradis où notre intendant et notre âne nous attendront pour le deuxième bivouac. 2600m d'altitude (D+ 620m).

5^{ème} jour : Départ tranquille sur un chemin en éboulis (et oui encore) mais plus roulant (normalement) qui nous permettra de rejoindre une troisième vallée : celle du Nivolet. Un grand chemin en balcon qui nous amène à l'autre bout du vallon où nous attendra Alessandro pour son refuge « Citta de Chivasso ». (D+ 160 m)

6^{ème} jour : Départ pour la vallée des lacs. De beaux panoramas, de lac en lac. Retour pour une nouvelle nuit au refuge. (D+ 300m).

7^{ème} jour : Nous redescendrons tranquillement le « Piano del Nivolet » jusqu'à la croix d'Arolley puis emprunterons un chemin muletier bien raide qui débouche au hameau du Breuil où nous monterons notre campement pour la dernière nuit. (D- 650m)

8^{ème} jour : séparation de la troupe aux environs de 9h.